

Communiqué de presse

Liebefeld, le 10 mars 2010

Etude GfK sur la remise des médicaments: que veut la population?

Pour la grande majorité de la population de Suisse romande et de Suisse alémanique, l'indépendance économique du médecin lors de la remise de médicaments est essentielle. C'est ce qu'a révélé une enquête représentative organisée par l'institut de recherches de marché GfK.

L'enquête mandatée par pharmaSuisse voulait déterminer les exigences de la population en matière d'approvisionnement médicamenteux. Les résultats affichent des priorités claires: l'indépendance économique et professionnelle du médecin est l'élément le plus important pour les sondés. Il est intéressant de constater que ce critère revêt un intérêt particulièrement grand dans les cantons alémaniques qui autorisent la propharmacie. Le besoin d'agir est donc évident.

Une large majorité de la population suisse ne veut pas que le médecin se laisse guider par des aspects commerciaux lors de la prescription (ou remise dans les cantons qui autorisent la propharmacie) des médicaments. **83%** des sondés ont jugé ce point «important» à «très important». Le médecin doit se contenter de sélectionner le médicament le mieux adapté à son patient.

Depuis des années, l'OMS exige une telle indépendance financière à travers son slogan «celui qui prescrit ne vend pas». C'est le seul moyen de s'assurer que les médicaments sont prescrits dans le seul intérêt des patients.

Les aspects suivants ont également été jugés importants: disposer de conseils spécialisés sur les médicaments prescrits par tous les médecins consultés et sur les produits en vente libre («important» à «très important» pour 66%), pouvoir effectuer le deuxième retrait de médicaments directement à la pharmacie («important» à «très important» pour 64%), disposer d'une large gamme de produits pour la sélection des médicaments («important» à «très important» pour 54%) et pouvoir disposer d'un deuxième avis («important» à «très important» pour une personne sur deux tout juste).

Près de la moitié de la population souhaite par conséquent que le pharmacien livre un deuxième avis sur la médication et examine d'un œil critique la quantité et le type de médicaments prescrits. Les pharmaciens ont suivi des études universitaires de plusieurs années et participent à des formations continues intensives. Ils disposent donc des connaissances nécessaires pour

assurer le droit fondamental des patients à disposer d'un deuxième avis indépendant concernant leur traitement médicamenteux.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet «www.pharmaSuisse.org», sous la rubrique «Médias».

1002 personnes de Suisse romande et de Suisse alémanique (Tessin exclu) ont été questionnées à l'occasion de cette enquête, organisée du 1^{er} au 12 février 2010 par la société GfK.

Contact:

Marcel Wyler, responsable «Communication & Marketing» de pharmaSuisse

Téléphone: 031 / 978 58 58, Mobile 079 / 300 82 30

E-mail: marcel.wyler@pharmaSuisse.org

Informations sur le site internet «www.pharmaSuisse.org» > rubrique «Médias» :

- Résultats de l'étude
- Design de l'étude
- Prise de position concernant la LPT